

# L'AUTISME C'EST QUOI ?

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) est un trouble neurodéveloppemental dont les premiers symptômes se manifestent dès l'âge de 18 mois. Il affecte la personne dans deux domaines :

la communication et les interactions sociales

un répertoire d'intérêts restreints, stéréotypés et répétitifs et des particularités sensorielles (sons, lumière, couleurs, toucher, etc.)

Tous ces signes s'expriment avec des intensités variables.

On estime que l'autisme touche

**1 personne sur 100.**

(source ministère chargé des personnes handicapées).



Un accompagnement basé sur des méthodes éducatives, développementales et comportementales suivant les recommandations de bonnes pratiques (Haute Autorité de Santé 2012-2017) est incontournable.

Une prise en charge débutant avant 2 ans peut considérablement modifier la trajectoire de la personne.



# AIDEZ-NOUS À LES AIDER

Entrez dans la famille d'Autistes sans Frontières et devenez un de nos 10 000 parrains. Vous permettrez ainsi à Clément de continuer à aller à l'école.

Déductions fiscales pour les particuliers :



66% de votre don à Autistes sans Frontières est déductible.

## CONCRÈTEMENT :

un don de 50 €/mois ne vous coûtera **que 16 €/mois.**

et un don de 100 €/mois ne vous coûtera **que 34 €/mois.**

FRANÇOISE 853 999 454 12 856 - 01 02 41 70 05 12 - Crédits photos : ASF - Freepik - Getty Images

**autistes sans frontières.**



L'AUTISME N'EST PAS UNE FATALITÉ



Pépinière de projets innovants



pour les enfants autistes



"Trouver sa place dans la vie c'est d'abord trouver sa place à l'école."  
Le motif d'Autistes sans Frontières

Acteur majeur dans l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, ASF s'engage au quotidien pour qu'elles soient respectées par tous.

**autistes sans frontières.**

149 avenue du Maine - 75014 PARIS  
contact@autistessansfrontieres.com

Vous pouvez parrainer un accompagnement par un don mensuel ou annuel à ASF sur le site [www.autistessansfrontieres.com](http://www.autistessansfrontieres.com)

Faire un don en ligne sur : [www.helloasso.com/associations/autistes-sans-frontieres-france/](http://www.helloasso.com/associations/autistes-sans-frontieres-france/)



Nom : Autistes sans Frontières (ASF) Coordination nationale



Née : Janvier 2004



Taille : 35 associations



Signes distinctifs : militante, constructive et positive

# ÉCOLE INCLUSIVE : LA FRANCE RESTE À QUAI !

Beaucoup d'espoir :  
La Loi du 11 février 2005  
pour l'égalité des droits et des  
chances, la participation  
et la citoyenneté des  
personnes handicapées

EN FRANCE,  
700 000 personnes sont concernées  
par les troubles du spectre de  
l'autisme (TSA) ; 100 000 d'entre  
elles sont des enfants.

80% des élèves avec autisme  
ne sont pas scolarisés.

En France il existe une vraie  
pénurie de professionnels formés.

## UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE

- Permettre des accompagnements de qualité à l'école primaire, au collège, au lycée, au lycée professionnel et dans les loisirs ouvre le champ des possibles
- S'engager dans la formation des professionnels développe une approche experte en autisme
- Apporter un regard extérieur grâce à la supervision augmente le sentiment d'auto-efficacité des professionnels
- Créer des passerelles entre partenaires permet la collaboration des compétences



**Autistes sans frontières.**  
pourtant  
en 2019,  
80 000 enfants  
aimeraient que  
les vacances  
se terminent !

"Ma fille n'a pas d'amis, elle ne peut pas aller au centre de loisirs seule et financer un accompagnement serait un luxe que je ne peux pas lui offrir."

Said, papa de Leila 5 ans autiste.

# AUTISTES SANS FRONTIÈRES, UNE LOCOMOTIVE EN ACTION

AUTISTES SANS FRONTIÈRES ACCOMPAGNE  
PLUS DE 500 ENFANTS SUR TOUTE LA FRANCE !



Autistes sans Frontières **signe fréquemment des conventions avec des partenaires** de choix (ex.: Education nationale, entreprises, Pôle Emploi, organismes de formation reconnus, etc.)



Autistes sans Frontières **finance des formations** pour permettre aux professionnels de développer un savoir-faire. C'est l'occasion pour certains de se former à la supervision.



Autistes sans Frontières **finance des heures de supervision** pour tous les accompagnants de l'enfant.



Autistes sans Frontières **s'engage auprès des pouvoirs publics** comme acteur constructif du changement. Nous sommes membre de la Conférence Nationale du Handicap, Conseil National des Troubles du spectre de l'autisme et des troubles du neurodéveloppement.



Autistes sans Frontières **met en place** des accompagnements scolaires individuels de qualité

Localement, nous siégeons dans les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Clément est en classe de CM1 avec Tifaine qui l'accompagne au quotidien. Les parents de Clément financent son poste ainsi que le temps de supervision. Après les aides reçues par l'Etat, le reste à charge pour la famille de Clément est de

10 000 € par an.

